ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE
Délégation des Hautes - Pyrénées

ZOOM n° 33

Septembre-Octobre-Novembre 2010

SOMMAIRE

Edito	p 1
Interview d'un parent écoutant	p 2
Rendez vous loupés La réforme des retraites	p 3
La réforme des retraites suite	p 4
La réforme des retraites suite	p 5
La réforme des retraites suite Elections Conseil Administratif	p 6
Report augmentation de l'AAH Les journées nationales des jeunes	p 7
Coups de projecteur sur l'accessibilité	p 8
Vie Associative cela s'est passé Témoignages	p 9
Vie Associative cela s'est passé Témoignages	p.10
Programme de vos animations	p.11 p.12 p.13
Coupon réponse à garder	p.14
Coupon réponse à renvoyer Bulletin d'adhésion	p.15

Z. I. Nord – Route d'Auch
65800 AUREILHAN

Tél. 05.62.93.86.07 - Fax. 05.62.34.38.90

E-Mail : dd.65@apf.asso.fr

Blog : http://dd65.blogs.apf.asso.fr

EDITO

En cette rentrée 2010, les sujets de préoccupation ne manquent pas et les personnes en situation de handicap sont inquiètes : report de la revalorisation de l'AAH, (Allocation Adulte Handicapé) introduction de dérogations pour l'accessibilité des bâtiments neufs, problème du financement des services d'aide humaine à domicile. l'Année 2010 est bien une année noire pour les personnes handicapées.

L'APF suit cela de très près et ne manque pas de réagir tant sur un plan local que national pour réaffirmer les termes du plaidoyer APF : ***Construire une société ouverte à tous.***

En mai 2011, se tiendra à Bordeaux, le Congrès de l'APF, un nouveau temps fort pour l'APF. Notre association souhaite une consultation la plus large possible pour déterminer ensemble quel sera notre projet associatif 2012 – 2017.

Tout au long de nos prochains rendez vous : réunion des groupes relais des Hautes Pyrénées, du GID « Groupe Initiatives Départementales », des Journées Nationales APF des Jeunes à Lille où la délégation 65 se rendra en octobre, nous devrons ensemble, tracer les grandes lignes de ce que sera l'APF demain.

Courant septembre, vous recevrez avec le rapport annuel APF, une information sur un questionnaire qui sera à votre disposition pour que vous puissiez donner votre avis.

C'est à chacun d'entre nous d'exprimer ses points de vue, ses préférences et ses ambitions pour une APF de demain, plus déterminée, plus innovante et plus efficace que jamais !

Conseil Départemental APF des Hautes Pyrénées

Interview d'un parent écoutant de la ligne APF Ecoute Parents

1. Que propose APF Ecoute Parents ?

APF Ecoute Parents est une ligne d'écoute pour les parents d'enfants en situation de handicap. Dans cet espace d'écoute qui leur est proposé, les parents peuvent parler, laisser exprimer leurs difficultés ou leur souffrance.
L'écoute est réalisée par des parents ayant une expérience personnelle du handicap car étant eux-mêmes parents d'une personne en situation de handicap. Ils soutiennent et orientent, si nécessaire, tous ceux qui appellent. L'écoute à APF Ecoute Parents est anonyme et confidentielle.

2. Quels types d'appels recevez-vous le plus souvent ?

La ligne est ouverte depuis un an. Nous avons régulièrement des appels au sujet des démarches administratives (sociales, juridiques, associatives…) qui prennent beaucoup d'énergie aux parents. Les personnes abordent aussi des thèmes en lien avec le vécu du handicap, la vie quotidienne ou la vie affective et relationnelle.

3. Les parents écoutants ont-ils été formés pour répondre aux appels ?

Les parents écoutants ont tous reçu une formation de départ par des professionnels de l'écoute (psychologues – psychanalyste). Ils suivent une formation continue 4 fois par an et sont supervisés par une psychologue.

4. Etes-vous accompagnés dans votre activité ?

La supervision sur notre pratique a lieu chaque trimestre mais si nécessaire, en cas de difficultés, une psychologue référente est toujours joignable par téléphone par le parent écoutant.

5. En quoi ce type d'écoute peut aider d'autres parents? Qu'est-ce qui la différencie d'une écoute par les professionnels ?

Les parents qui appellent savent qu'ils vont être écoutés par des pairs, c'est-à-dire par d'autres parents qui ont rencontré les mêmes difficultés ou des difficultés similaires. Ils auront une oreille attentive d'un parent qui les comprend puisqu'il a très souvent vécu les mêmes choses.
Cette écoute ne cherche pas à remplacer l'écoute des professionnels, mais elle est complémentaire.

6. Qu'est-ce qui vous a poussé à devenir écoutant bénévole ?

Les parents de personnes en situation de handicap ont besoin d'être aidés, d'être soutenus car leur quotidien est souvent difficile. J'ai souvent eu la chance de rencontrer des personnes qui m'ont apporté de l'aide sous une forme ou sous une autre. J'ai eu envie de m'investir pour moi aussi apporter un peu d'aide aux autres.

Rendez vous loupés…. !

Avec le dispositif de la Ville de Tarbes « Familles à la mer »

Nous évoquions dans notre précédent journal, cette initiative intéressante de la ville de Tarbes : « Famille à la mer ». Elle permet aux Tarbaises et Tarbais de se rendre à Hendaye ou Saint Jean de Luz tous les week end de l'été, en bus, gratuitement.
Nous avions, avec Laurent Labat, souhaité que comme l'an passé, un bus accessible soit prévu à certaines dates pour permettre aussi aux personnes en situation de handicap de s'y rendre. Et nous avions décidé, conjointement avec le CCAS de Tarbes, qui gère ce dispositif, de proposer trois dates (contre deux l'an passé), alternant samedi et dimanche, Saint Jean de Luz et Hendaye.
Or, il est à regretter que très peu de personnes en situation de handicap aient profité de ce dispositif. Nous avons même appris, et cela est dommage, que des personnes handicapées avaient réservé leur place, mais n'étaient pas venues, sans en informer quiconque.
Laurent et moi, pourrons difficilement demander, l'an prochain, 3 nouvelles dates, sachant le peu de succès remporté cette année.
Il faudra alors attendre que tous les bus (d'ici à 2015 ?) soient accessibles pour que le transport accessible pour tous soit mis en place….
Les initiatives telles que « Familles à la mer », ouvertes à tout public, sont assez rares.
Quel dommage que cette initiative n'ait pas eu plus d'échos parmi vous. Et nous nous posons la question du pourquoi ? N'avez-vous pas eu l'information, avez-vous craints de prendre ce bus, cela n'était pas pratique, cela ne vous intéressait pas ?....
Pourtant nous savons que les personnes en situation de handicap qui ont participé à ces journées, souhaitent renouveler l'expérience.
Alors merci de nous aider à répondre à ces questions pour que cela ne se reproduise plus.

Laurent Labat et Odile Le Galliotte

◈◈◈◈◈◈

La réforme des retraites

Le Ministre du travail a présenté le projet de loi relatif à la réforme des retraites. Sachez que ce projet de loi ne prend actuellement pas du tout en compte les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et des aidants familiaux. C'est pourquoi l'APF a multiplié cet été les démarches auprès du Ministre pour faire entendre ses revendications, notamment sur la nécessité de neutraliser l'impact de l'allongement de la durée légale de l'âge de la retraite pour les départs anticipés à 55ans.

Pour de nombreuses personnes handicapées qui travaillent, le handicap a des répercussions sur le déroulement de leur carrière et sur le calcul de la pension de retraite.

En effet, l'entrée dans le monde du travail est souvent plus tardive (du fait des soins et de la rééducation qu'impose la situation de handicap). Il peut y avoir des interruptions d'activité, ce qui a des répercussions sur le nombre de trimestres validés et sur le montant de la pension versée.

Enfin, le vieillissement, s'ajoutant au handicap, est ressenti plus durement. Il est donc difficile de respecter la durée totale d'activité pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Il apparaît donc indispensable que le dispositif des retraites prenne en compte les situations individuelles des personnes handicapés qui, à situation de handicap égal, peuvent avoir des besoins et répercutions différents sur leur capacité de travail au long cours. C'est pourquoi, le 26 juin 2010, les adhérents de l'APF réunis en Assemblée Générale à Annecy ont adopté une motion sur les retraites, dont voici les grandes orientations :

Concernant les personnes en situation de handicap:

L'APF estime qu'il est indispensable de maintenir la possibilité de départ anticipé à la retraite à 55 ans.

Au-delà, l'APF souhaiterait :

►Que la possibilité de prendre une retraite anticipé soit étendue aux ayants un taux d'incapacité compris entre 50 et 80%.

►Que dés l'âge de 50 ans, les personnes handicapés (notamment celles qui ont commencé à travailler jeunes) aient la possibilité de partir de manière anticipée à la retraite dés que le nombre de trimestre est acquis soit 124 trimestres), en faisant abstraction de l'âge de départ légal à la retraite ;

►Que soit mis en place un système de bonification : appliquer un coefficient de 1.33% sur les trimestres cotisés avec une situation de handicap.

►Que la pénibilité au travail soit prise en compte pour l'ouverture du droit à la retraite par une majoration des annuités comptabilisées.

►Pour les titulaires d'une pension d'invalidité : le retour au système en vigueur avant 1993 qui permettait que la pension de vieillesse versée en substitution d'une pension d'invalidité soit, au minimum, égale au montant de la pension d'invalidité et la possibilité de bénéficier du droit à la Majoration pour assistance d'une Tierce personne (MTP) même s'ils prennent leur retraite de manière anticipée.

►Que soit mis fin à toutes les incohérences pénalisantes que l'ont peut relever dans le système actuel (par exemple, aujourd'hui les personnes handicapées qui travaillent jusqu'à plus de 60 ans mais moins de 65 ans et n'ont pas cotisé suffisamment de trimestres du fait d'une entrée tardive sur le marché du travail, ou d'un parcours morcelé se retrouvent avec une pension de vieillesse moins importante que s'ils avaient pris leur retraite par anticipation avant 60 ans !
Exemple : les bénéficiaires du Complément de ressources, le perdent lorsqu'ils arrivent à l'âge légal de la retraite pour inaptitude, alors que les bénéficiaires de la majoration pour vie autonome, gardent quant à eux leur allocation.

Concernant les aidants familiaux

Les aidants familiaux assurent nombre de charges qui, la plupart du temps, sont liées à l'absence d'autres solutions et leur imposent un désavantage social indéniable.
Ainsi, l'APF estime que les difficultés financières ou d'insertions professionnelles engendrés par leur action d'aidants nécessitent des formes de solidarités spécifiques.
L'une des directions vers laquelle il est indispensable de s'engager concerne la nécessité de préserver les droits des aidants, dans le secteur privé et public et plus encore d'élargir l'existant est d'ouvrir de nouveaux droits à la retraite pour les aidants familiaux.

L'APF demande donc :

pour les aidants familiaux

La suppression de l'actuelle clause de condition de ressources et de plafond pour leur affiliation à titre gratuit à l'assurance vieillesse du régime général ;

pour les parents d'enfant en situation de handicap

La bonification de la pension pour les assurés ayant élevé un enfant en situation de handicap et l'harmonisation de la majoration de durée d'assurance pour enfant handicapé entre les régimes du privé et du public, en s'alignant sur le régime le plus favorable ;

pour les conjoints

L'extension à l'ensemble des régimes de sécurité sociale du dispositif permettant de bénéficier d'une retraite anticipée lorsque leur conjoint est atteint d'un handicap ou d'une maladie le plaçant dans l'impossibilité d'exercer une quelconque profession

Le billet de Jean-Marie Barbier, président de l'APF (extraits)

Une réforme, un choix de société

Cette réforme s'appuie sur des postulats présentés comme des vérités alors qu'ils sont symboliques d'un choix de société !

Premier postulat : « Vivre plus longtemps implique de travailler plus long ». lorsque les congés payés ont été mis en place en 1936, on vivait pourtant déjà plus longtemps qu'avant. Il est donc bien question de choix de société : le travail doit-il être le Fondement d'une vie ? Posé ainsi, le débat a une résonance particulière. Quelle place alors pour toutes les personnes qui ne peuvent pas ou plus travailler en raison de leur handicap, leur maladie ou leur âge ?

Deuxième postulat : « vivre plus longtemps implique vivre plus longtemps en bonne santé ». Voilà qui soulève la question du vieillissement de la population ; s'il est sans doute avéré que les progrès de la médecine permettent de vivre plus longtemps en bonne santé, il est aussi avéré qu'il n'y a pas d'égalité dans ce domaine, tant les facteurs biologiques et sociologiques jouent un rôle ! Et c'est sans compter sur la tendance à déconstruction de notre système de santé qui ne pourra du coup garantir longtemps ce postulat de vieillissement idéal en bonne santé !

Des injonctions contradictoires ?

Au-delà du choix de société fait avec cette réforme, d'autres questions se posent ! En effet, elle met en jeu le travail des seniors. L'âge étant un facteur de discrimination, comment une personne qui a en outre un handicap, et qui doit aussi faire face à des discriminations par rapport à celui-ci, pourra-t-elle trouver un emploi ?

Cette réforme met aussi en jeu le plein emploi. Tous au travail donc. On ne nous dit pas comment. Mais on doit travailler, peu importe la crise et le taux de chômage croissant. Alors soit. Il faut alors d'abord lever les obstacles que rencontrent les personnes éloignées de l'emploi du fait d'un manque de formation, d'une société inaccessible, d'une exclusion subie depuis longtemps et si elles (retrouvent un emploi, le risque est grand d'un salaire faible, d'une nécessité de cotiser plus/très longtemps, d'une dégradation de l'état de santé (rappelons qu'on parle publics fragiles !), sans les moyens adéquats pour la prendre en charge travailler plus longtemps et « mal », pour vivre encore moins bien après ?

Plus travailler du fait de leur handicap, de leur maladie ou de leur situation d'exclusion et puis il faut aussi résoudre une contradiction de taille : celle que vivent les personnes qui ont dû abandonner leur emploi ou réduire leur temps de travail pour s'occuper d'un proche en situation de fragilité (handicapé, maladie…) !

Demain tous en invalidité ?

La réforme aborde également la pénibilité. Beaucoup de personnes ont un emploi que l'on peut qualifier de pénible ; c'est d'ailleurs le cas de nombre de personnes qui ont un handicap. Quid de toutes ces personnes ? Elles vont devoir prouver individuellement cette pénibilité ! N'est-ce pas à l'Etat de déclarer a priori la pénibilité d'un travail ?
A mal prendre en compte la pénibilité d'un coté, et à ne pas envisager la fatigabilité de l'autre, et le cas de toutes les personnes qui, malheureusement, du fait de leur maladie ou de leur handicap, vont voir leur état s'aggraver avec l'âge et plus tôt que pour d'autres, il est à craindre que la mise en invalidité devienne la règle !

Bien considérer ces publics dans la réforme est donc indispensable afin que celle-ci ne finisse pas en un simple transfert de coût entre le régime vieillesse et la sécurité, et que ces personnes puissent avoir une vie digne et décente, grâce à une retraite anticipée méritée et ce, dans des conditions favorables.
Penser une réforme des retraites juste, c'est donc penser à tous les publics, en n'omettant ni les personnes fragiles, ni les personnes « aidants » de personnes fragiles, ni leurs caractéristiques propres. C'est aussi regarder la société dans laquelle on vit avec équité : le nombre de personnes ayant un faible revenu est énorme. Qui dit « faible revenu » dit faible pouvoir d'achat, impossibilité d'épargner… Et on demande à ces personnes de porter la solidarité nationale en cotisant plus et plus longtemps, au prix de leur vie quotidienne, sûrement parfois au prix de leur santé, pour demain avoir une retraite minime. Est-ce ainsi que les gens doivent finir leur vie ?

Jean Marie BARBIER.

◈◈◈◈◈◈

Elections au Conseil d'Administration de l'APF

Au printemps 2011 auront lieu l'élection de 14 membres du conseil d'administration de l'APF. Si vous souhaitez vous présenter, vous pouvez demander un dossier de candidature:

Par mail : elections-ca@apf.asso.fr

Ou par courrier à

APF-Elections CA
17 bd Auguste Blanqui
75013 PARIS

Attention, la date limite du dépôt de candidature est le 30 novembre 2010.

Report de l'augmentation de AAH

Le 06 juillet, le ministre du budget annonçait, dans une interview publiée dans le quotidien Les Echos, que l'augmentation de 25% de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH) serait étalée sur six ans au lieu de cinq. La revalorisation de l'AAH de l'année prochaine ne serait donc que de 3% au lieu de 4,5% comme prévu.

L'APF a vivement réagi : communiqué de presse le jour même, courrier « Ni pauvre, Ni soumis » au Président de la République, rencontre des porte paroles du Comité d'Entente* avec Nadine Morano le 22 juillet et contacts réguliers avec le secrétaire général du Comité interministériel du Handicap. Toutes ces interventions ont porté car, le 27 août, l'APF a été pour la première fois reçue par Raymond Soubie, conseiller social du Président de la République – l'un de ses plus proches collaborateurs. Raymond Soubie s'est engagé à organiser une rencontre avec le Président de la République dans le courant du mois de septembre et L'APF a proposé qu'elle se fasse avec le Comité d'Entente.

nous vous tiendrons informés !

*** le Comité d'Entente est un organisme informel qui regroupe 66 organisations nationales représentatives des personnes handicapés et des parents d'enfant handicapés.**

Odile Le Galliotte

◈◈◈◈◈◈

Les journées nationales des jeunes dans le Nord/Pas-de-Calais

Sébastien, Virginie et moi-même de la délégation 65, ainsi que Cindy du Foyer Le Couret 2 d'Arrens, participeront à ces journées accompagnés de Bénévoles et d'Odile Le Galliotte. L'APF se prépare à accueillir, les 15,16 et 17 octobre 2010, les Journées Nationales des Jeunes à HAZEBROUCK . Ces journées, organisées en lien étroit avec la Commission Nationale Politique de la Jeunesse sont ouvertes aux 18-30 ans et auront pour thème : « la vie affective sentimentale et sexuelle » avec notamment des diffusions de films, documentaires et la présence du réalisateur Bruno de STABENRATH et de l'humoriste TITTOF. Des ateliers aussi, où chacun pourra s'exprimer, avec des questions comme « et pour toi, qu'est-ce que la vie sentimentale, affective et sexuelle ? », et la présence d'une administratrice pour en débattre. Bien sûr, il ne saurait être question d'un rassemblement sans faire la fête, le samedi soir avec, entre autres, la production de groupes de jeunes et une animation par un DJ.
Vous retrouverez nos impressions très bientôt sur le blog de la délégation 65 (http://dd65.blogs.apf.asso.fr/)et dans le prochain zoom.

Julie CHATIN
Membre du Conseil Départemental

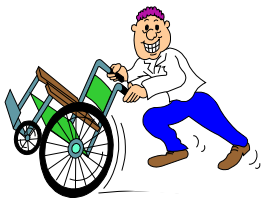

Le coin des bénévoles

COUPS DE PROJECTEUR SUR L'ACCESSIBILITE

Un tournage pas comme les autres s'est déroulé à Tarbes au mois d'août. En effet, une équipe a investi plusieurs lieux de la ville pour réaliser deux courts métrages de sensibilisation sur l'accessibilité dans le cadre d'une action mise en place par un adhérent de l'Association des Paralysés de France, Richard Baleur, au sein de la délégation des Hautes-Pyrénées.

Durant plusieurs mois de réflexion, quelques adhérents concernés par le handicap à des niveaux divers, se sont réunis régulièrement pour écrire des histoires sur le thème de l'accessibilité, afin de les mettre en images.

Le premier film raconte la journée ordinaire d'un adolescent en fauteuil roulant du lever jusqu'au soir. Le second film montre un homme avec des béquilles qui doit se rendre à une réunion sur l'accessibilité…

L'ambiance du tournage a été excellente toute la semaine, malgré un agenda chargé et des conditions météorologiques capricieuses. A part le caméraman, les autres techniciens et tous les acteurs étaient des bénévoles venus de différents horizons. Qu'ils soient amateurs ou professionnels, ils se sont donnés à fond pendant un tournage qui était parfois épique.

Vous reconnaîtrez dans le film des membres de la troupe de théâtre « Le Pyre est né », issue de la délégation : Bérangère Vignette, toujours aussi énergique et Françoise Le Guevel qui a interprété une mère avec beaucoup de sensibilité.
Vous reconnaîtrez aussi Véronique, la mère de Bérangère, en serveuse plus vraie que nature, ainsi que la représentante du Conseil départemental, Stéphanie Marsol, qui fait un bref passage…

Vous découvrirez Joshua De Maria, jeune collégien de 13 ans qui a su rendre son personnage attachant en jouant avec beaucoup de naturel. Il y a aussi Pauline Lecoq, une jeune actrice pleine de promesses qui est venu prêter ses traits à une infirmière bienveillante. Elle est même venu faire quelques apparitions dans le second court métrage où se distinguent Michel Arramond et Loïc Ploteau qui ont formé un duo irrésistible.

Richard s'est chargé de la réalisation aux côtés de David Desgardin à la caméra, de Sona Fichet, la scripte exigeante, et de Marco Gracia en indispensable homme à tout faire.

L'équipe de tournage a vécu pleinement cette aventure humaine. Chacun était soucieux de faire des films de qualité qui pourront changer le regard des gens en montrant, de manière réaliste ou plus humoristique, des situations que rencontrent quotidiennement les personnes handicapées dans un environnement trop souvent inadapté.

Financée en grande partie par le GIP-CUCS Grand Tarbes, cette action vidéo a reçu le soutien de la municipalité de Tarbes, en partenariat avec l'association culturelle Médianes pour le prêt du matériel. Si le tournage est un moment-clé du projet, il est loin d'être terminé. Une fois montés, les films feront l'objet d'une projection à la délégation pour recueillir les impressions des adhérents. Ensuite, il faudra organiser leur diffusion auprès d'un large public (collectivités locales, établissements scolaires…) afin d'amener une prise de conscience et d'engager un débat dans la durée.

N'oublions pas que la loi du 11 février 2005 en faveur des personnes handicapées oblige les villes à se rendre accessible d'ici 2015. Nous sommes en 2010 et il y a encore du chemin à faire Il est important de sensibiliser à l'accessibilité pour tous parce que c'est un enjeu de société qui profitera à l'ensemble de la population. Comme le rappelle un slogan de l'APF : « Accéder, c'est exister !». A suivre…..

Richard Baleur
Bénévole

TEMOIGNAGES

-

« Impressions et ressentis »

Pour la première fois, sur la demande d'une amie, je suis partie en tant qu'accompagnatrice avec APF évasion à Annecy. J'ai bien l'habitude de séjours avec la délégation 65, mais là se présentait une situation différente car ne connaissant pas les vacanciers ni les autres bénévoles à part mon amie.

J'étais confiante et en même temps un peu inquiète de cette nouveauté car il n'est pas évident d'aider et de sympathiser avec des personnes que nous ne connaissons pas.
4 vacanciers, 4 bénévoles, tous d'un certain âge, ce qui laissait présager un séjour assez tranquille ; nous étions logés dans un foyer de vie assez confortable, chacun sa chambre et sa salle de bain adaptées bien sûr, très joli endroit.

En fait ce fut assez difficile pour nous les accompagnants car il fallait tout gérer, les courses, la cuisine, le linge, le ménage, et surtout proposer des sorties qui plaisent à l'ensemble du groupe et le plus souvent possible.
Mais les vacanciers étaient tellement sympas, ouverts, tolérants, heureux de vivre au sein de ce petit groupe qu'ils nous donnaient de l'énergie chaque jour pour avancer. A savoir que pour certains d'entre eux, le reste de l'année se passe en établissement ou relativement seuls chez eux.

Et on s'aperçoit en faisant le « bilan » que même si tout n'est pas fait tout dans les règles de l'art, si tout n'est pas exactement réalisé comme c'est dit dans le dossier des vacanciers, nous nous sommes quittés au bout de 15 jours avec la gorge serrée, de belles images dans la tête, et la preuve en est les remerciements que nous avons reçus quelques temps plus tard.
En temps que mère d'une personne polyhandicapée, cette aventure m'a permis de prendre encore plus conscience combien le changement dans une vie parfois routinière par obligation, était un moment privilégié, un moment de rupture, un moment d'enrichissement.

Un grand merci à Hélène qui m'a proposé cette aventure, et à nos 2 bretons, Dupont et Dupont, qui tous les jours se sont levés et couchés en sifflant ou en chantant.

Et merci aux vacanciers !!!

Françoise Le Guevel
Bénévole

TEMOIGNAGES

« La croisière Bilbao-Portsmouth »

Nous sommes partis, le jeudi 2 septembre 2010 pour faire une croisière entre Bilbao et Portsmouth, avec la délégation de l'APF des Hautes Pyrénées, à 9 h30. Nous nous sommes arrêtés pour pique-niquer, c'était sympa, puis nous avons repris la route pour Bilbao, destination l'hôtel Hesperia. Un hôtel très luxueux, nous avions chacun notre chambre avec un lit immense et une salle de bains à l'image de la chambre. Nous sommes allés visiter le Musée Guggenheim. Magnifique, tel un bateau sur l'eau. Puis nous sommes revenus à l'hôtel où nous avons dîné. Le lendemain matin nous nous sommes levés à 7 h 30 pour aller au port de Bilbao. Arrivés au port, Odile s'est occupée des formalités d'embarquement. Ensuite nous avons pris un véhicule adapté et nous avons embarqué par l'arrière du bateau. Les hôtesses nous ont accueillis et nous ont conduits dans nos cabines dans lesquelles nous nous sommes installés confortablement. Nous avons déjeuné tous ensemble, dans la cabine de Corinne et Virginie, comme prévu, parce qu'elle avait un hublot (vue sur océan durant toute la croisière), cela était très convivial, à la bonne franquette (saucisson, pâté, salade de fruits.). Ensuite nous avons visité le bateau, il est superbe. Nous sommes montés sur le pont pour admirer le panorama, l'océan, puis le magnifique coucher de soleil. Merveilleux souvenir ! Ensuite, de retour dans la cabine, nous avons papoté, rigolé un petit moment puis nous sommes allés voir le spectacle et ensuite danser. Très belle soirée. Le lendemain nous avons eu la chance de voir des dauphins et les évents des baleines, spectacle qui nous a émus. La suite de la croisière s'est ainsi déroulée dans la joie et l'amusement. Un souvenir inoubliable et formidable. Merci à ceux qui nous ont accompagnés pour nous permettre de vivre ces moments inoubliables.

Virginie MISTROT,
heureuse participante.

« La croisière en délire »

Du jeudi 2 au lundi 6 septembre 2010 au soir sur le Ferry « Pride of Bilbao » (lire Fierté de Bilbao).

Les superlatifs ne manquent pas tels : fabuleux – superbe – splendide – magnifique – éclatant – magique. Ainsi s'expriment Corine, Virginie, Stéphanie, Martine, David et Max. Ne changez rien, le tout au rythme de notre petite « égérie » Noélie, dont le charme traduit parfaitement ce que furent ces cinq journées de « souvenirs partagés ».
Les couchés de soleil, les bons moments joyeusement et gracieusement imprévisibles de nos amis « flipper » ponctués de puissants geysers propulsés par de massives « Mobydic ». Le beau temps fut au rendez-vous. Nous avons pris de somptueux repas en commun qui sur le pont, dans la cabine 2402, dont la chaleureuse exigüité ajouté aux délices des « repas » sortis des boites. Inoubliables ascenseurs aux multiples défauts de priorité et confusions d'étages…
Le tout parfaitement dirigé par nos incollables pilotes Odile, Gérard et François sans oublier au tableau de bord l'incontournable GPS.
Il ne faut pas oublier les soirées endiablées du « music hall » orchestrées en main de maître par notre meneuse de revue : la trépidante Noélie.
C'est au final un remerciement « collégial » que chacun adresse à l'intention de la « croisière en délire . »

Max Quelen,
Participant.

A VOS AGENDAS!!!!

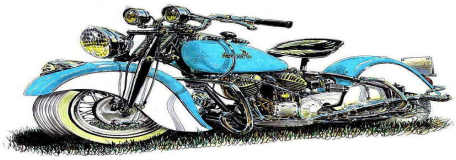

Journée passions partagées

Dimanche 3 octobre 2010 à Agos Vidalos

Nous organisons une journée des passions partagées, où nous devrions être environ 150 personnes, tout établissement confondu APF et Handas du département à nous réunir.

Au programme de cette journée sont prévues diverses animations :
Un atelier magie ou quelques astuces vous seront dévoilées.
Une chasse au trésor animée par les résidents du Couret 2 (Foyer d'accueil médicalisé APF à Arrens) avec des énigmes à découvrir.
Un atelier maquillage (animé par des bénévoles de la délégation).
De la musique : Animé par Eddy Marie Joseph et Kamel Amza (musiciens à l'ESAT d'Argeles et au Foyer d'Accueil Médical APF Le Cantou à Arrens)

Et pour finir la possibilité de faire une balade sur un parcours d'une vingtaine de kilomètres aux alentours d'Agos Vidalos en motos et sides cars ainsi que du 4x4 sur un circuit prévu à cet effet.

Un repas est prévu le midi avec au menu une padenade géante. (sur réservation)

Nous comptons sur votre présence pour une journée d'échanges et de convivialité.

Prix prévu de la participation :
Personnes en situation de handicap de la délégation : 12 €
Bénévoles : 6 €

Pour toutes questions de transport pour vous rendre à Agos Vidalos, n'hésitez pas à nous contacter.
Nous mettrons ensemble tout en œuvre pour vous permettre de participer à cette grande journée.

Nous remercions pour leur soutien la Préfecture des HP (Projet Label Vie), du Méga CGR de Tarbes, de JouéClub à Ibos, d'Aquensis à Bagnères de Bigorre, de l'Aquarium Tropical de Pierrefitte-Nestalas, du Parc Animalier des Pyrénées à Argelès-Gazost et du Restaurant Le Patio à Aureilhan

Marie BRIAND

◈◈◈◈◈◈

SUPER LOTO APF

Dimanche 10 Octobre 2010
A 15h00 au Centre Aéré de la ville de Tarbes
à Bordères sur l'Echez (voir affiche jointe).
(près de GAMM Vert—Bourquin Soulés)

De nombreux lots à gagner
Venez Nombreux !!!!! (et parlez en autour de vous !!!)

Nous avons besoin de votre aide pour:

- La préparation de la salle à partir de 8h00.
- La confection de gâteaux, crêpes, merveilles ou autres délices que nous vendront au profit de l'APF (si vous n'êtes pas un cordon bleu ou que vous n'avez pas le temps, vous pouvez aussi en acheter et nous les remettre).
- La tenue des stands de vente de cartons et buvette.
- Le transport des participants
- Distribution des tracts et affichage

(Merci de vous faire connaître par l'intermédiaire du coupon réponse).

Dimanche 24 octobre 2010 –
Venez partager un Barbecue à l'auberge espagnole.

C'est un nouveau rendez vous que l'équipe animation vous propose. Nous souhaitons mettre en place, si cela vous intéresse, des rencontres dans les locaux de la délégation à Aureilhan le dimanche, pour rompre avec la monotonie de ces journées, parfois ou souvent, un peu désœuvrés et longues.

Nous vous proposons pour cette première rencontre de ce genre, un barbecue. Chaque participant amène quelque chose à griller + quelque chose d'autre à manger. On partagera le tout ensemble. La participation sera de 3 € pour que la délégation prépare un apéritif et achète les boissons. Nous découvrirons le menu le jour même ,chacun amène ce qu'il veut (ce sera un peu la surprise). L'après midi, il y aura la possibilité de jouer aux jeux de société, jeux de cartes….

Solange se propose d'animer si vous le voulez, un atelier relaxation.

(Merci de vous inscrire par l'intermédiaire du coupon réponse).

◈◈◈◈◈◈

Repas à la Maison de Quartier de Laubadère :

Ces rencontres ont lieu tous les premiers jeudis de chaque mois (sauf en juillet, août et décembre) et nous vous accueillons de 12h à 17h.

Prix du repas : 9 € par personne (prendre son couvert)

Inscription au plus tard le vendredi précédant le repas.

Si vous n'avez pas pu ou oublié de vous inscrire, nous vous y accueillerons bien sûr, mais vous devez amener votre repas car nous devons passer commande au traiteur, le vendredi.

Jeudi 7 octobre 2010 : Quiche lorraine, coquelet rôti, pommes duchesse, moelleux au chocolat.

Jeudi 4 novembre 2010 : Salade de macédoine, boulettes sauce tomate Kefta (viande de bœuf hachée avec pommes de terre vapeur), salade de fruits.

Attention pas de repas en décembre, en raison de l'importance de l'opération ressource : paquets cadeaux noël, et de la mobilisation de nos bénévoles.

Les repas à la MDQ reprendront le 6 janvier 2011.

◈◈◈◈◈◈

Soirée Bowling le Samedi 5 Novembre 2010

Pour passer une soirée amusante, entre amis, nous vous invitons au Bowling, 21 route de Bordeaux à Bordères sur Echez à partir de 19h30.

Nous dinerons des tapas sur place (sucrés salés) et jouerons ensemble au bowling….

Prix de la Soirée (sans transport): 22 € par personne

◈◈◈◈◈◈

Venez avec nous au Cinéma CGR à Tarbes le Dimanche 4 Décembre 2010

Pour découvrir notre nouveau cinéma, accessible, nous vous accompagnerons ce jour là et vous proposons de nous retrouver à 13h45 au cinéma (ancien site du GIAT) pour assister aux séances de 16h ou 16h15.Vous ferez vous-même le choix du film que vous voulez voir.

Tarifs :

Personne handicapée : 6.90 €

Personne valide : 8.50 €

Lunettes 3D (en supplément) : 2.50 €

Si vous le souhaitez, nous pourrons finir ensuite la soirée ensemble, et manger sur Tarbes ou aux alentours au restaurant. (Dans ce cas prévoir un budget d'environ 20 €).

(Merci de nous le faire savoir par l'intermédiaire du coupon réponse).

Sorties prévues au Zénith de Pau :

Féerie de Noël sur Glace - 28 novembre 2010 – 16h – 39 €
Yannick Noah – 13 janvier 2011 – 20h00 – entre 39 et 59 €
Les plus beaux numéros du monde de cirque – 4 février 2011 – 20h30 – entre 33 et 45 €

◈◈◈◈◈◈

PAQUETS CADEAUX 2010

A peine de retour de la plage, l'hiver approche, dans 4 mois c'est déjà Noël, le grand froid et ses paquets cadeaux.
Comme chaque année nous comptons sur vous pour nous aider dans cette importante campagne « ressources ».
Je remercie déjà toutes les personnes présentes, chaque année, dans les magasins.

Pour l'instant, nous commencerons comme l'an dernier début octobre par le magasin Joué Club, suivi de décathlon et peut être le magasin Maxi toys .
Je vous informerais plus exactement des lieux et des dates dès que possible.
(Merci de vous inscrire par l'intermédiaire du coupon réponse).

Marie BRIAND.

◈◈◈◈◈◈

De l'ivresse dans le Nez !
Vu des Pyrénées en Parapente Printemps ou Eté 2011

Goûtez les sensations de bonheur au travers d'une belle descente en parapente, offrez vous cette joie, offrez la ou faites vous la offrir. C'est un spectacle de Paix, de Bonheur et de Joies des plus apaisants. C'est la Liberté d'être Libre, de voler tout simplement.
Pour avoir sauté en parachute, émerveillée par la beauté vu du ciel, je peux vous dire :
Que de paix !!! Paix éphémère qui pourtant me fait encore avancer. Je referai ce vol.

Pour vous aussi, ressentir et vivre un moment intense, n'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant à cette sortie qui aura lieu au printemps ou à l'été 2011.
Nous vous attendons nombreux pour une journée inoubliable de liberté en toute sécurité, Avec votre moniteur copilote qui vous fera découvrir les différentes facettes du vol libre parmi les vautours. Si vous avez de 4 à 77 ans et +, de bonnes chaussures, un coupe vent, de la motivation, après l'angoisse du décollage ...**Que du bon'air !!!**

Vol Handi : Vol avec fauteuil adapté aux personnes en situation de handicap
Tout est mis en œuvre pour les personnes en situation de handicap
Un après midi - Printemps où Été 2011 – Vol d'environ 15 minutes

Prix : de 60 € à 90 € selon le nombre de participants.
Plusieurs sites sont pressentis – Nous sélectionnerons celui qui nous convient le mieux.
De plus, vous pourrez acheter la vidéo de votre descente pour la somme de 15€.

Merci de nous faire savoir si vous êtes intéressés par ce projet **(par le biais du coupon réponse).**

Anne Marie SARRADE
Et Claudia LEBOSSE.
Equipe Animation.

Coupon Réponse à Garder

NOM Prénom :
Adresse/Mail :

	OUI	NON
Repas à la Maison de Quartier de Laubadère – 9,00 €		
- Jeudi 7 octobre 2010	☐	☐
- Jeudi 4 novembre 2010	☐	☐
Journée Passion Partagées Dimanche 3 octobre 2010		
- Nombre de personnes	……..	
- Besoin de Transport	☐	☐
Loto APF Dimanche 10 octobre 2010		
- Préparation de la salle 8h 00	☐	☐
- Confection de Gâteaux ….	☐	☐
- Tenue des stands	☐	☐
- Chauffeur pour Transport	☐	☐
Barbecue à l'auberge Espagnole Dimanche 24 octobre 2010		
- Nombre de personnes	……..	
Soirée Bowling Samedi 5 novembre 2010 à 19h30		
- Nombre de personnes	……..	
- Besoin de Transport	☐	☐
Cinéma CGR Tarbes Dimanche 4 décembre 2010		
- Nombre de personnes	……..	
- Restaurant en suivant	☐	☐
- Besoin de Transport	☐	☐
Spectacle Zénith de Pau		
- Yannick Noah/Nombre de personnes	……..	
- Les plus beaux numéros du cirque/Nombre de personnes	……..	
- Féerie de Noël sur Glace/Nombre de personnes	……..	
Paquets Cadeaux 2010		
- Aimeriez vous y participer	☐	☐
- Nombre de personnes	……..	
Saut en Parapente Printemps ou Eté 2011		
- Aimeriez vous y participer	☐	☐
- Nombre de personnes	……..	

Et dans notre prochain journal :

Nous vous donnerons des nouvelles d'une sortie aux Grottes de Betharam cet hiver, de l'activité ski, du repas du nouvel an, des projets de voyage en Alsace, en Savoie et dans le Périgord.
Et d'autres surprises……...

Directrice de la publication : Odile Le Galliotte
Rédactrices et rédacteurs : Richard Baleur, Jean Marie Barbier, Julie Chatin, Conseil Départemental, Laurent Labat, Claudia Lebosse, Odile Le Galliotte, Françoise Le Guevel, Virginie Mistrot, Max Quelen, Anne Marie Sarrade, Marie Briand.

Coupon Réponse à Renvoyer

NOM Prénom.....
ADRESSE/MAIL.....

	OUI	NON
Repas à la Maison de Quartier de Laubadère – 9,00 €		
- Jeudi 7 octobre 2010	☐	☐
- Jeudi 4 novembre 2010	☐	☐
Journée Passion Partagées Dimanche 3 octobre 2010		
- Nombre de personnes	.....	
- Besoin de Transport	☐	☐
Loto APF Dimanche 10 octobre 2010		
- Préparation de la salle 8h 00	☐	☐
- Confection de Gâteaux	☐	☐
- Tenue des stands	☐	☐
- Chauffeur pour Transport	☐	☐
Barbecue à l'auberge Espagnole Dimanche 24 octobre 2010		
- Nombre de personnes	.....	
Soirée Bowling Samedi 5 novembre 2010 à 19h30		
- Nombre de personnes	.....	
- Besoin de Transport	☐	☐
Cinéma CGR Tarbes Dimanche 4 décembre 2010		
- Nombre de personnes	.....	
- Restaurant en suivant	☐	☐
- Besoin de Transport	☐	☐
Spectacle Zénith de Pau		
- Yannick Noah/Nombre de personnes	.....	
- Les plus beaux numéros du cirque/Nombre de personnes	.....	
- Féerie de Noël sur Glace/Nombre de personnes	.....	
- Ci-joint mon règlement de	.....€	
Paquets Cadeaux Noël 2010		
- Aimeriez vous y participer	☐	☐
Saut en Parapente Printemps ou Eté 2011		
- Aimeriez vous y participer	☐	☐

◈◈◈◈◈◈

Adhérer à l'APF, pourquoi ?

La force de l'APF repose sur ses adhérents. L'adhésion à l'association, est synonyme de soutien aux valeurs et aux actions menées par la Délégation pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap.

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM.....**PRENOM**.....
ADRESSE .....
CODE POSTAL ..... **VILLE** .....

- Adhésion annuelle : **25 €**
- Adhésion + Abonnement annuel à « Faire Face » : **46 €**
- Abonnement « Faire Face » : **31 €**

Ci-joint un chèque postal ou bancaire de ..... €
à l'ordre de l'APF, que j'expédie accompagné de ce bulletin, à :
APF Délégation des Hautes-Pyrénées – Z.I Nord Route d'Auch 65800 AUREILHAN